



## VOULEZ-VOUS PARTICIPER À MON ÉTUDE ? EXPLORATION D'UN DOCUMENT ESSENTIEL, LE FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Sylvie Tétreault<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Ergothérapeute, PhD, Professeure ordinaire HES, HETS&Sa-EESP, Filière ergothérapie, Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale, Lausanne, Suisse

Adresse de contact : [sylvie.tetreault@eesp.ch](mailto:sylvie.tetreault@eesp.ch)

La **Revue Francophone de Recherche en Ergothérapie** est publiée par CARAFE, la Communauté pour l'Avancement de la Recherche Appliquée Francophone en Ergothérapie

doi:10.13096/rfre.v3n1.78

ISSN: 2297-0533. URL: <http://www.rfre.org/>



*Toute activité orientée selon l'éthique peut être subordonnée à deux maximes totalement différentes et irréductiblement opposées : l'éthique de responsabilité ou l'éthique de conviction.*

Max Weber, 1864-1920

De plus en plus d'ergothérapeutes et d'étudiants en ergothérapie entreprennent des recherches dans le cadre de leur travail ou de leurs études. Pour atteindre leurs objectifs et répondre à leurs questions de recherche, ils sollicitent souvent la collaboration d'une variété de personnes. Il peut s'agir d'individus qui reçoivent des services en ergothérapie, de l'entourage, des collègues de travail, des membres d'association, des enseignants ou encore des personnes de la société civile. Habituellement, cette sollicitation se fait généralement par écrit, rarement de façon verbale. Cela est encore plus vrai avec l'abondance des sondages en ligne, qui favorise les contacts avec des personnes déjà regroupées en réseaux (par exemple au travers de listes de discussion comme « ergothérapie francophone » ou « ergonet »).

Or, l'ensemble de la démarche doit être généralement soumise à un comité d'éthique et de la recherche, car il importe de s'assurer que le protocole réponde aux exigences éthiques et que la personne sollicitée donne un consentement libre et éclairé. Que faire si cette structure n'existe pas dans l'environnement de l'ergothérapeute ou de l'étudiant ? Quelles sont les normes à respecter lors de l'élaboration du formulaire de consentement ? Comment adapter le formulaire si la personne est analphabète, a un problème cognitif, visuel ou autre ? Le présent texte explore les différentes composantes du formulaire de consentement et propose des façons de l'adapter en fonction des limites ou difficultés rencontrées par le participant ciblé par la recherche.

## UN PEU DE VOCABULAIRE

D'abord, avant de commencer l'élaboration du formulaire de consentement, il importe de prendre connaissance du code de déontologie dans son pays, de sa profession ou son institution. Selon le dictionnaire Larousse (2017), la déontologie concerne « l'ensemble des règles et des devoirs qui régissent une profession, la conduite de ceux qui l'exercent, les rapports entre ceux-ci et leurs clients et le public ». Par exemple, le code de déontologie de l'Association suisse des ergothérapeutes (2011) stipule dans la section portant sur les qualités personnelles que « l'ergothérapeute fait preuve d'intégrité professionnelle et de discrétion ». Dans la partie 4, qui aborde le développement des connaissances professionnelles, il est mentionné que « Dans ses travaux de recherche, l'ergothérapeute respecte les principes éthiques qui y sont propres ». Pour sa part, Langlois (2008) souligne qu'il n'existe pas de consensus sur la définition de l'éthique. Cet auteur (2008, p. 39) rapporte que l'éthique est liée au choix « qu'une personne responsable peut faire, parce qu'elle est consciente de ses actes et qu'elle sera en mesure de répondre de ceux-ci ». Cette définition implique que le chercheur doive

faire preuve d'une sensibilité éthique. Celle-ci l'amène à effectuer une évaluation morale de ce qu'il demande aux participants potentiels de sa recherche (Langlois, 2008). L'éthique correspond donc à une forme de réflexion sur les valeurs qui sous-tendent nos actions afin de s'assurer de l'honnêteté et de l'intégrité de nos demandes (Ricœur, 2004). Cela signifie qu'il faut clairement préciser à la personne la nature de sa participation à l'étude, l'utilisation des données recueillies, leur durée de conservation et le moment où elles seront détruites.

La confidentialité suppose que les informations restent secrètes, accessibles aux seules personnes autorisées. Selon Wiles et ses collaborateurs (2008), la confidentialité demande de respecter l'autonomie de la personne (libre choix) et de dissimuler les éléments pouvant l'identifier. En fait, le respect de la confidentialité assure à la personne que les informations la concernant ainsi que les réponses fournies sont accessibles uniquement aux responsables de la recherche et, le cas échéant, aux personnels rattachés à l'étude. Une relation de confiance et d'honnêteté réciproque doit s'établir entre le participant et le chercheur (Petrova, Dewing et Camilleri, 2014). Idéalement, aucune divulgation délibérée ou volontaire ne sera faite (Wiles, Crow, Heath et Charles, 2008). L'anonymat, c'est-à-dire la procédure permettant de masquer l'identité d'une personne, est une autre façon d'opérationnaliser la confidentialité (Petrova *et al.*, 2014). D'ailleurs, l'utilisation de codes ou de numéros pour désigner les participants est une façon de garantir la confidentialité et l'anonymat (Petrova *et al.*, 2014). Toutefois, ces auteurs stipulent que les chercheurs peuvent parfois briser la confidentialité si la personne est en danger ou si une menace pour autrui est réellement présente. Cette décision doit être prise à la lumière des meilleurs intérêts pour la personne. Voilà pourquoi Ritchie et Lewis (2003) insistent sur la nécessité de bien informer le participant de cette clause.

## COMPOSANTES DU FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Il existe une multitude de façons d'écrire un formulaire de consentement. Par exemple, un guide de rédaction<sup>1</sup> fort complet a été proposé par le comité d'éthique de la recherche de l'Université de Sherbrooke. Un autre, qui se retrouve sur le site de l'Université Laval<sup>2</sup>, suggère d'informer le participant, dès le début du document, qu'il peut poser toutes les questions sur le projet de recherche et la nature de son implication. L'exemple suivant y est rapporté :

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

---

<sup>1</sup> [https://www.usherbrooke.ca/recherche/fileadmin/sites/recherche/documents/ethique/Guide\\_du\\_consentement.pdf](https://www.usherbrooke.ca/recherche/fileadmin/sites/recherche/documents/ethique/Guide_du_consentement.pdf) (consulté en juin 2017)

<sup>2</sup> <https://www.cerul.ulaval.ca/files/content/sites/cerul/files/Documents/Guide%20FC%20revision%20finale.pdf> (consulté en juin 2017)

En plus du formulaire de consentement, ces deux guides avisent de la nécessité d'avoir une lettre d'information, un feuillet d'information ou un court texte d'introduction qui soit distinct du formulaire de consentement. Ce texte doit être facile à lire et à comprendre, dans un langage simple et adapté à la population ciblée. Si des termes techniques sont utilisés, il importe de les définir. L'ensemble du déroulement du projet doit être aussi décrit. De façon générale, le formulaire de consentement, qui accompagne la lettre ou le message d'accueil, comporte les onze éléments suivants :

### **1. Titre du projet**

Le titre se retrouve au tout début de la première page et idéalement en titre courant des pages suivantes. Il doit être informatif et précis. Si plusieurs catégories de participants sont impliquées dans l'étude et que des formulaires de consentement différents sont élaborés, il faut l'indiquer clairement afin de bien les différencier, comme : « Formulaire de consentement pour les parents » ou « Formulaire de consentement pour les intervenants ».

### **2. Personnes responsables et leur rattachement**

Il est essentiel de nommer les personnes responsables de l'étude, d'écrire leur fonction ou statut et leur institution de rattachement, par exemple « Manon Claudel, étudiante à la Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale, Haute École de Travail Social et de Santé ». De plus, dans le cas des étudiants, il peut être pertinent de nommer les directeurs ou superviseurs des travaux. Enfin, il faut indiquer le nom de l'organisme subventionnaire, si un financement a été reçu.

### **3. Présentation du projet et des objectifs**

Cette section permet de décrire brièvement le projet, les raisons qui sous-tendent sa réalisation, puis de présenter les objectifs de l'étude. Les organisations ou associations qui collaborent au projet peuvent aussi être mentionnées. Par exemple, voici le texte utilisé par de Lange (2015, p. 59) lors de son essai de maîtrise en ergothérapie à l'Université du Québec à Trois-Rivières :

En 2014, le trouble du spectre de l'autisme (TSA) touchait dans le monde environ 1/88 personnes. Dans plusieurs cas, ce sont les parents et la fratrie qui se dévouent à temps plein pour répondre aux besoins de l'enfant avec un TSA dans son quotidien. Cette responsabilité aura à long terme un impact sur la structure et le fonctionnement de la famille. Cette étude aura comme objectif principal d'explorer et de décrire les adaptations et aménagements qui sont apportés à l'environnement, aux routines et aux habitudes de la famille afin de faciliter le fonctionnement de l'enfant avec un TSA. Les résultats de cette étude serviront à mieux comprendre comment ces familles ayant un enfant avec un TSA modifient et adaptent leurs occupations au quotidien et permettront aux professionnels et intervenants travaillant auprès de cette clientèle de mieux orienter leur aide pour soutenir cette clientèle.

#### 4. Nature et la durée de la participation

Les attentes vis-à-vis du participant doivent être claires et bien décrites. Par exemple, la durée de la rencontre, le nombre de questions soumises, la répétition des prises de mesure ou les périodes d'observation à faire à la maison doivent être précisés. Il faut aussi noter si des examens supplémentaires sont nécessaires, s'il y aura une consultation du dossier médical ou scolaire. Il faut spécifier s'il y aura un enregistrement sonore ou vidéo, puis préciser la durée de conservation de ce matériel. Il est possible de rappeler ces éléments avant la signature du formulaire de consentement. Voici un exemple de formulation plus générale qui provient de l'Université Catholique de Louvain<sup>3</sup> :

J'ai reçu une explication concernant la nature, le but, la durée de l'étude et j'ai été informé de ce qu'on attend de ma part. On m'a remis une copie de ce formulaire de consentement éclairé, signé et daté, précédé d'un résumé de l'objectif de la recherche.

Lors de son projet de maîtrise en sexologie à l'Université du Québec à Montréal, Lecompte (2013, p. 81) décrit ainsi la nature de la participation attendue des étudiants en ergothérapie :

Cette étude se limite à l'administration de l'Échelle de connaissances, confort et attitudes à l'égard de la sexualité. Ce questionnaire prend environ 15 min. à remplir et porte sur vos connaissances. Le questionnaire portera sur vos connaissances quant aux problématiques de santé sexuelle susceptibles d'être rencontrées en ergothérapie, votre confort à intervenir face à la sexualité des personnes avec un handicap et de la sexualité en général.

#### 5. Utilisation des données

Il est essentiel de préciser l'utilisation des informations obtenues lors de la recherche, tel que le recommande l'École Polytechnique de Montréal<sup>4</sup>. Il faut notamment :

Indiquer clairement si la diffusion des résultats pourrait mener à l'identification directe ou indirecte des participants.

Et mentionner

Les renseignements relatifs à la commercialisation possible des résultats de la recherche et sur l'existence de conflits d'intérêts réels, potentiels ou apparents.

#### 6. Avantages pouvant découler de la participation

Il faut identifier les avantages anticipés pour la personne et son entourage. Ces avantages peuvent être un bénéfice secondaire à la participation ou une indemnité. Par

---

<sup>3</sup> [https://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/iepr/documents/Lettre\\_consentement\\_majeur.doc](https://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/iepr/documents/Lettre_consentement_majeur.doc)  
(consulté en décembre 2016)

<sup>4</sup> [http://www.polymtl.ca/recherche/doc/Formulaired\\_informationsetdeconsentement.doc](http://www.polymtl.ca/recherche/doc/Formulaired_informationsetdeconsentement.doc)  
(consulté en mai 2017)

exemple, allez-vous offrir une rémunération ou compensation pour les participants à ce projet de recherche ? L'Université Laval<sup>2</sup> propose le texte suivant :

Lorsque la compensation offerte implique le tirage d'un prix de participation, ce tirage devrait être géré en toute transparence, et ce, en précisant au formulaire de consentement les éléments suivants : 1) la description du prix offert ; 2) la présence d'un témoin lors du tirage; 3) le moment (date) ainsi que l'endroit où le tirage sera effectué ; [4]) la façon dont les participants seront informés du prix mérité

## 7. Inconvénients et risques potentiels liés à la participation

Il s'avère plus délicat de présenter les risques prévisibles ou potentiels, que ce soit sur les plans psychologique (stress), physique (fatigue), comportemental (attention et concentration sur une tâche), social (participation à une discussion animée en groupe) ou économique (frais de stationnement). En fonction de ces différents exemples, le chercheur doit proposer des mesures pour les compenser, comme une période de repos ; une alternance entre la réalisation de la tâche et une pause ; une compensation financière pour le transport ; un suivi psychologique optionnel. Pour sa part, Provencher (2012) a réalisé une étude pour savoir s'il existe des différences dans la réalisation d'un repas par des personnes âgées, s'il est évalué par l'ergothérapeute à l'hôpital ou à domicile. Elle a formulé ainsi les risques et inconvénients pouvant découler de leur participation :

À notre connaissance, votre participation à ce projet de recherche ne vous fera courir aucun risque sur le plan médical. Il est également entendu que votre participation n'aura aucun effet sur toute intervention à laquelle vous serez éventuellement soumis. De plus, toutes les précautions nécessaires seront prises pour réduire les risques de brûlure, de coupure et de chute lors de vos déplacements, tant dans la cuisine que pour sortir et revenir chez vous. En effet, vous serez accompagné dans tous vos déplacements par l'évaluateur, de façon à vous offrir l'aide dont vous pourriez avoir besoin (ex : pour sortir de la voiture, pour utiliser un fauteuil roulant en cas de longues distances).

Il n'y a aucun inconvénient direct pouvant découler de votre participation, si ce n'est que vous pourriez ressentir un certain état de frustration, de stress ou de fatigue relié à l'étude, notamment en lien avec l'enregistrement vidéo, le transport et le temps consacré à la recherche.

## 8. Possibilité de se retirer du projet

Dans son formulaire, l'École Polytechnique de Montréal<sup>5</sup> recommande qu'il soit mentionné également :

que le sujet est libre de demander tout éclaircissement ou tout nouveau renseignement au cours du projet et qu'il peut se retirer du projet à tout moment sans subir quelque préjudice que ce soit.

Un autre exemple provient de l'étude sur le développement des habiletés graphomotrices chez les jeunes enfants, réalisée par Coallier en 2011 lors de ses études de maîtrise en sciences cliniques. Afin d'informer les parents de leur droit de retirer leur enfant en tout temps, Coallier (2011, p. 68) a utilisé le texte qui suit :

La participation de votre enfant à ce projet de recherche est volontaire. Vous êtes donc libre de refuser qu'il y participe. Vous pouvez également retirer votre enfant de ce projet à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raisons, en faisant connaître votre décision au chercheur responsable du projet ou à l'un de ses assistants.

Votre décision de refuser que votre enfant participe à ce projet de recherche ou de l'en retirer n'aura aucune conséquence sur la qualité des services de garde auxquels vous et votre enfant avez droit ou sur vos relations avec la chercheuse responsable du projet et les autres intervenants.

## 9. Moyens mis en œuvre pour respecter de la confidentialité

La garantie de confidentialité et le respect de l'anonymat doivent être inscrits dans le formulaire de consentement. Voici un extrait d'un texte proposé par l'Université du Québec à Chicoutimi (2017)<sup>6</sup> :

Toutes les évaluations seront conservées de façon confidentielle. Chaque participant possède un code unique d'accès au système informatisé et les chercheurs seront les seules personnes qui peuvent accéder à cette information codée à l'aide d'un mot de passe. Un seul chercheur possède la clé permettant d'accéder au fichier regroupant les noms et les codes personnels des participants.

Une façon de garantir l'éthique est suggérée par l'Université de Paris Ouest Nanterre<sup>7</sup>, cette fois en précisant la loi qui s'y rattache :

Toutes les informations concernant les participants seront conservées de façon anonyme et confidentielle. Le traitement informatique n'est pas nominatif, il n'entre pas de ce fait dans la loi Informatique et Liberté (le droit d'accès et de

---

<sup>5</sup> [http://www.polymtl.ca/recherche/doc/Formulaired\\_informationetdeconsentement.doc](http://www.polymtl.ca/recherche/doc/Formulaired_informationetdeconsentement.doc)  
(consulté en mai 2017)

<sup>6</sup> <http://recherche.ugac.ca/wp-content/uploads/2015/05/exemple-consentement.docx>  
(consulté en mai 2017)

<sup>7</sup> [https://www.u-paris10.fr/servlet/com.univ.collaboratif.util.LectureFichiergw?ID\\_FICHER=1259253185286&ID\\_FICHE=176553&INLINE=FALSE](https://www.u-paris10.fr/servlet/com.univ.collaboratif.util.LectureFichiergw?ID_FICHER=1259253185286&ID_FICHE=176553&INLINE=FALSE)  
(consulté en mai 2017)

rectification n'est pas recevable). Cette recherche n'ayant qu'un caractère psychologique, elle n'entre pas de ce fait dans la loi Huriet-Sérusclat concernant la protection des personnes dans la recherche biomédicale. La transmission des informations concernant le participant pour l'expertise ou pour la publication scientifique sera elle aussi anonyme.

## 10. Coordonnées de la personne ressource

Il importe de donner le nom de la personne ressource pour l'étude et, le cas échéant, les coordonnées d'un responsable du comité d'éthique de votre établissement, tel que présenté dans cet exemple provenant de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)<sup>8</sup>:

Si vous avez des questions concernant le projet de recherche ou si vous éprouvez un problème que vous croyez lié à votre participation au projet de recherche, vous pouvez communiquer avec le responsable du projet de recherche aux coordonnées suivantes : (à inscrire)

Pour toute question d'ordre éthique concernant votre participation à ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec un membre du Comité d'éthique de la recherche aux coordonnées suivantes : (à inscrire)

Pour sa part, l'Université Catholique de Louvain<sup>9</sup> recommande ce texte, qui précise en même temps la durée de conservation des informations:

Je peux à tout moment demander la consultation des données à caractère personnel collectées ou leur rectification sans frais. Ces données seront conservées durant le temps nécessaire à leur analyse, et ce, jusqu'à un maximum de dix années. Les responsables du traitement de ces données (Nom-prénom du/des étudiant/s) peuvent être contactés à l'adresse suivante :

(Adresse et téléphone du/des étudiant/s)

## 11. Signatures des personnes concernées, incluant le chercheur

Le participant ou son représentant légal doivent signer, ainsi que le chercheur, en précisant la date et l'endroit de la signature. Les signatures se font sous un court paragraphe comme celui proposé par l'UQAC<sup>8</sup> :

J'ai pris connaissance des informations ci-dessus et j'en comprends le contenu. De ce fait, ma participation à ce questionnaire est volontaire et je consens à ce que mes réponses soient utilisées pour les fins de ce projet de recherche.

---

<sup>8</sup> <http://recherche.ugac.ca/wp-content/uploads/2015/05/exemple-consentement.docx>  
(consulté en mai 2017)

<sup>9</sup> [https://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/iepr/.../Lettre\\_consentement\\_majeur.doc](https://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/iepr/.../Lettre_consentement_majeur.doc)  
(consulté en décembre 2016)

## ADAPTATION DU FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Selon les caractéristiques des personnes visées par la recherche, il importe d'adapter le formulaire. Ruel et ses collègues (2011) ont développé un guide de rédaction pour rendre l'information accessible. Il se retrouve facilement à l'adresse suivante : [http://w3.ugo.ca/litteratie/documents/guide2011\\_000.pdf](http://w3.ugo.ca/litteratie/documents/guide2011_000.pdf). Pour leur part, Horner-Johnson et Bailey (2013) ont publié un texte qui décrit une approche permettant de rendre le formulaire accessible afin d'inclure dans la recherche les personnes avec une déficience intellectuelle. De son côté, Saleh (2004) aborde le consentement de la personne aveugle ou ayant une déficience visuelle, tandis que McKee et ses collaborateurs (2013) font plusieurs suggestions concernant l'inclusion de personnes malentendantes. Il faut aussi signaler que l'Organisation mondiale de la santé offre sur son site internet de nombreux exemples de formulaires de consentement, incluant ceux destinés aux recherches avec des enfants :

[http://www.who.int/rpc/research\\_ethics/informed\\_consent/en/](http://www.who.int/rpc/research_ethics/informed_consent/en/)

## CONCLUSION

Ce texte a pour objectif de faire ressortir les principaux éléments à inclure dans un formulaire de consentement. Il permet de constater qu'il existe une variété de façons de présenter la recherche à la personne afin de solliciter sa participation. Néanmoins, un critère demeure incontournable, c'est de lui permettre de faire un choix libre et éclairé. L'ergothérapeute et l'étudiant doivent garder en tête cette priorité lorsqu'ils amorcent la sollicitation.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Association Suisse des Ergothérapeutes [ASE](2011). *Code de déontologie de l'ASE (3<sup>e</sup> version)*. Berne, Suisse : Auteur.
- Coallier, M. (2011). *Effet d'un programme visant à développer les habiletés graphomotrices d'enfants de quatre ans fréquentant un centre de la petite enfance*. Mémoire présenté pour l'obtention de la maîtrise en sciences cliniques, Université de Sherbrooke. Récupéré de <http://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/4068>
- De Lange, E. (2015). *Étude exploratoire sur les changements dans les occupations et les rôles des membres d'une famille dont l'un des enfants présente un trouble du spectre de l'autisme : Une étude de cas*. Essai, Université du Québec à Trois-Rivières. Récupéré de <http://depote.uqtr.ca/7717/1/031078070.pdf>
- Horner-Johnson, W., et Bailey, D. (2013). Assessing understanding and obtaining consent from adults with intellectual disabilities for a health promotion study. *Journal of Policy and Practice in Intellectual Disabilities*, 10(3), 260-265. doi : 10.1111/jppi.12048
- Langlois, L. (2008). *Anatomie du leadership éthique. Pour diriger nos organisations d'une manière consciente et authentique*. Québec (QC) : Presses de l'Université Laval.
- Larousse (2017). Définition de déontologie. Récupéré de <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9ontologie/23671>

- Lecompte, M. (2013). *Étude descriptive des besoins de formation sexologique prioritaires des étudiant(e)s en ergothérapie*. Mémoire présenté pour la maîtrise en sexologie. Université du Québec à Montréal. Récupéré de <http://www.archipel.uqam.ca/5508/1/M12860.pdf>
- McKee, M., Schlehofer, D., et Thew, D. (2013). Ethical issues in conducting research with deaf populations. *American Journal of Public Health, 103*(12), 2174-2178.
- Petrova, E., Dewing, J., et Camilleri, M. (2014). Confidentiality in participatory research : Challenges from one study. *Nursing Ethics, 23*(4), 442-454. doi : 10/1177/0969733014564909
- Provencher, V. (2012). *Influence du milieu d'évaluation sur la réalisation de tâches liées à la préparation de repas auprès de personnes âgées fragiles*. Thèse présentée pour l'obtention du doctorat en sciences biomédicales, Université de Montréal. Récupéré de <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/8498>
- Ricœur, P. (2004). Éthique. Dans M. Canto-Sperber (dir.) *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale* (pp. 689-694). Paris, FR : Presses universitaires de France.
- Ritchie, J., et Lewis, J. (2003) *Qualitative research practice*. Londres et Thousand Oaks (CA): Sage publications.
- Ruel, J., Kassi, B., Moreau, A. C., et Mbida-Mballa, S. L. (2011). *Guide de rédaction pour une information accessible*. Gatineau (QC) : Pavillon du Parc.
- Saleh, G.M. (2004). Consent of the blind and visually impaired : A time to change practice. *British Journal of Ophthalmology, 88*(2), 310-311.
- Wiles, R., Crow, G., Heath, S., et Charles, V. (2008). The management of confidentiality and anonymity in social research. *International Journal of Social Research Methodology, 11*(5), 417-428. doi : 10.1080/13645570701622231